

« Fluctuations des prix des produits de première nécessité et leur impact sur le salaire des enseignants de l'E.S.U., cas des Institutions publiques de Butembo »

NZANZU ISE-KALAMIRE Audace¹ ; KASEREKA MAKOMBANI Alexis²,
MUMBERE KALIMO³ ; MASIKA MAMBOYABO Huguette⁴

(1) Enseignant et Chercheur à l'Institut Supérieur de Commerce de Butembo, République Démocratique du Congo. Tel. (+243)997028321,

(2) Enseignant et Chercheur à l'Institut Supérieur d'études Agronomiques, Vétérinaires et Forestières de Butembo, République Démocratique du Congo. Tél. (+243)99591117,

(3) Enseignant et Chercheur à l'Institut Supérieur de Commerce de Butembo,

(4) Chercheure Indépendante tâchée à l'Université Libre des Pays des Grands Lacs de Butembo, République Démocratique du Congo.

RESUME

Cet article se veut contribuer à la compréhension du phénomène lié aux fluctuations des prix des produits de première nécessité et leur impact sur le revenu réel du personnel académique et scientifique par catégorie et par grade (Professeur Ordinaire, Professeur, Professeur Associé, Chef de Travaux, Assistant deux, Assistant un, ...) de l'Enseignement Supérieur Universitaire (E.S.U.) travaillant dans les institutions publiques de Butembo (Nord-Kivu/RDCongo) et donc ceux touchant la prime institutionnelle et le salaire de Base (le traitement). Ainsi, le revenu réel n'est pas saisi, dans cette recherche, comme monnaie qu'on peut détenir longtemps, mais comme pouvoir d'achat en vue de faire face à un besoin physiologique d'où la préoccupation est de vérifier si l'indice des prix à la consommation affecte négativement l'indice du pouvoir d'achat de l'enseignant.

Dans les analyses, l'étude corrélative révèle que l'indice de prix à la consommation n'évolue pas dans la même proportion que celui du revenu (Salaire de base et prime institutionnelle) du personnel académique et scientifique en ville de Butembo. Aussi, lorsque l'indice de prix à la consommation augmente celui du pouvoir d'achat (revenu réel) diminue c'est-à-dire que l'indice de pouvoir d'achat évolue dans le sens contraire à celui de l'indice de prix.

Mots clés : Fluctuations, Prix, Produits de première nécessité, Salaire, Institution publique

ABSTRACT

This article aims to contribute to the understanding of the phenomenon linked to fluctuations in the prices of basic necessities and their impact on the real income of academic and scientific staff by category and by grade (Ordinary Professor, Professor, Associate Professor, Head of Work, Assistant two, Assistant one,) of Higher University Education (ESU) working in public institutions of Butembo (North Kivu / DR Congo) and therefore those receiving the institutional bonus and the Base salary (the salary). Thus, real income is not captured in this research as money that can be held for a long time, but as purchasing power in order to meet a physiological need. Hence the concern is to check whether the consumer price index negatively affects the teacher's purchasing power index.

In the analyzes, the correlative study reveals that the consumer price index does not evolve in the same proportion as that of the income (basic salary and institutional bonus) of academic and scientific staff in the town of Butembo. Also, when the consumer price index increases that of purchasing power (real income) decreases, that is to say that the purchasing power index moves in the opposite direction to that of the price index.

Keywords: Fluctuations, Prices, Basic necessities, Salary, Public institution

Date of Submission: 10-07-2021

Date of Acceptance: 26-07-2021

I. INTRODUCTION

L'objectif de l'activité économique est de fournir à la population des biens et services qu'elle désire. Les faits montrent que dans le long terme, le PIB et le niveau de vie des individus tendent à croître dans la plupart des pays. Mais à court terme, il y a une succession de période d'expansion et de contraction du PIB (Alexandre NSHUE MOKIME, 2012).

La conjoncture que traverse notre pays pose des sérieux problèmes dans tous les domaines. Un de ces problèmes sociaux et économiques majeurs est les fluctuations des prix de certains produits vivriers de consommation courante. Ces fluctuations se traduisent par des augmentations ou des diminutions. Dans la plupart des cas, les prix haussent alors que leur diminution est rare et irrégulière (AMBAISO SENGINA, 2000).

Le prix d'une marchandise ou d'un service peut subir des fluctuations considérables. Lorsque la tendance à la hausse affecte l'ensemble ou du moins la majorité des prix des marchandises et services, le pouvoir d'achat de la monnaie diminue, c'est l'inflation. Dans le cas contraire on dira que le pouvoir d'achat a augmenté. La hausse du pouvoir d'achat se manifeste lorsqu'entre deux dates les prix progressent moins vite que le salaire, il faudra travailler moins pour acquérir le même bien. La hausse des prix est la manifestation de l'inflation. Néanmoins, celle-ci ne se réduit pas à la seule dimension de prix, elle est également la traduction de nombreux déséquilibres économiques (Ahmed SILEM, ALBERTINI, JM. et Alli, 1989, p.13.).

Eu égard des produits de première nécessité, auxquels personne ne peut s'en passer et dont la substitution est impossible, ils n'ont des modifications qu'au niveau des quantités consommées. Ce qui affecte d'une manière ou d'une autre le pouvoir d'achat.

Partant de ce constat, il y a lieu de nous poser des questions sur l'analyse des fluctuations de prix des produits de première nécessité et leur impact sur le revenu du personnel de l'ESU. Cela étant, la question qui a attiré notre attention est celle de vérifier si l'indice des prix à la consommation affecte négativement l'indice du pouvoir d'achat du personnel de l'ESU ?

II. THEORISATION DU PRIX, DU POUVOIR D'ACHAT ET PERSONNEL ENSEIGNANT

Dans cette section, il est question de définir les concepts qui habillent notre investigation.

2.1. Le prix d'un bien

Le prix d'un bien ou d'un service est la quantité de monnaies nécessaires pour pouvoir se procurer ce bien ou ce service. La valeur d'échange d'un bien ou d'un service, et donc leur prix, subit des variations plus ou moins fréquentes (WAUTHY, E., 1974, p.164).

D'après BREMON, J., le prix est l'ensemble d'unités monétaires nécessaires pour obtenir une marchandise ou un service à un moment donné, dans un lieu donné et pour une quantité spécifique (BREMON, J., 1981, p.372). Cette étude dépend de la situation du marché. Ainsi, les prix varient selon qu'il s'agit de marché concurrentiel ou monopolistique. Mais une loi très générale semble présider à la formation et la fixation des prix : « la loi de l'offre et de la demande ». C'est pourquoi la connaissance précise, à un moment déterminé, de conditions particulières de l'offre et de la demande est indispensable (SALLES, P., 1974, p.67).

Dans l'étude de la formation des prix individuels, on a tendance à négliger un élément important : la solidarité des prix. En effet, les prix de tous les biens sont dans un état de mutuelle dépendance. Cette solidarité résulte de la complémentarité, de la supplémentarité et de la substitution des biens.

2.1.1. L'inflation

La définition du concept inflation diffère d'un auteur à l'autre. Pour Larousse, l'inflation c'est le déséquilibre caractérisé par une hausse générale des prix et qui provient soit de l'accroissement de la circulation monétaire, soit d'achat des consommateurs (particuliers, entreprises, Etat) par rapport à la quantité des biens et services mise à leur disposition (LAROUSSE, 1975, p.253).

2.1.2. Les indices de prix (NZANZU ISE-KALAMIRE Audace, Mars 2018)

Ils sont les plus utilisés et servent à mesurer l'évolution dans le temps des prix payés par le consommateur ou encore des prix reçus par le producteur pour divers biens ou services.

Les indices synthétiques de prix sont en général pondérés par les quantités q des marchandises et denrées à l'aide desquelles ils sont formés, associées aux époques considérées. L'importance d'une marchandise dans la vie économique variant selon les époques, et cette importance étant reflétée dans la pondération donne lieu à différents indices. Plusieurs indices synthétiques de prix sont souvent utilisés.

I° Indice des prix ou des quantités de LASPEYRES

Pour cet indice, les prix sont pondérés par des quantités « consommées » de chaque article associés à la période de base avant d'être additionnés. Cet indice peut être aussi envisagé sur les quantités. Pour ce faire, il suffit de pondérer par les quantités les prix. Les formules s'écrivent :

$$I(Lp)_{t,t_0} = \frac{\sum p_n q_0}{\sum p_0 q_0} \times 100 \quad \text{pour le prix}$$
$$I(Lq)_{t,t_0} = \frac{\sum p_0 q_n}{\sum p_0 q_0} \times 100 \quad \text{pour la quantité}$$

2• Indice des prix ou des quantités de PAASCHE

Au lieu d'utiliser des quantités « consommées » de chaque article associées à l'année de base, on se sert de celles associées à l'année courante. Il existe aussi l'indice de PAASCHE relatif aux quantités. Pour ce faire, il suffit de pondérer par les quantités les prix. Les formules indiquées sont:

$$I(Lp)_{t/0} = \frac{\sum p_n q_n}{\sum p_0 q_n} \times 100 \text{ pour le prix}$$

$$I(Lq)_{t/0} = \frac{\sum p_n q_n}{\sum p_n q_0} \times 100 \text{ pour la quantités}$$

En outre, relevons que l'avantage pratique de l'indice de LASPEYRES sur celui de PAASCHE est de ne pas exiger que l'on connaisse à chaque période courante la structure des pondérations ; il suffit de connaître les coefficients de pondération, c'est-à-dire les quantités consommées, à la période de base.

2• Indices d'Irving FISHER

Il y a certains indices qui permettent de combiner les indices de LASPEYRES et de PAASCHE. Il s'agit de l'indice d'IRVING FISHER. En effet, Fischer a proposé l'emploi d'un indice noté F qui représente la racine carré du produit des indices de PAACHE et de LASPEYRES.

$$I(F)_{t/0} = \sqrt{I(L)_{t/0} \times I(P)_{t/0}}$$

L'indice d'Irving FISHER est défini par:

Cet indice tient ainsi compte de celui de LASPEYRES qui utilise les constantes de l'époque de base et de celui de PAACHE qui utilise celles de la période courante car de manière générale l'indice de LASPEYRES tend à amplifier les augmentations des prix et de quantité alors que PAACHE tend à les réduire.

2.2. Le pouvoir d'achat

Dans ce paragraphe, il sied de parler brièvement du pouvoir d'achat, du salaire et prix réels mais aussi de parler des certaines particularités du pouvoir d'achat.

2.2.1. Définition du pouvoir d'achat

La notion de pouvoir d'achat se réfère soit au revenu soit à la monnaie. Au sens large, le pouvoir d'achat peut se définir comme étant la possibilité que possède un agent économique pour se procurer des biens et services nécessaires à la vie humaine avec une quantité déterminée de la monnaie.

Il s'agit donc en principe d'un double problème : le pouvoir d'achat de la monnaie et le pouvoir d'achat du salaire qui peuvent se définir de manière suivante : le pouvoir d'achat d'une monnaie est la quantité des biens et services que l'on peut acquérir avec une unité monétaire alors que le pouvoir d'achat du salaire quant à lui, c'est la quantité des biens et services que l'on peut acquérir avec son salaire (BREMOND, J. M et SALORT M., 1986, p.191). Cependant, si nous partons de l'hypothèse que le salaire est perçu en monnaie courante, le double problème se réduit en seul, car il s'agit toujours de rassembler une somme d'argents désignée en unité monétaire courante pour une variation des prix (BREMOND, J. M et SALORT M., 1989, p.197).

2.2.2. Salaire réel et prix réel

La notion du pouvoir d'achat s'oppose à celle du prix salarial. En effet, lorsque le pouvoir d'achat est mesuré par rapport à une seule marchandise, on appelle souvent salaire réel (Encyclopédia Universallis, 1995, p.135).

En sciences économiques, on a tendance à comparer le salaire au prix et vice versa ; la comparaison de ces deux variables donne les définitions suivantes :

Le salaire réel ou pouvoir d'achat d'un salaire (S) par rapport à un objet (A) est le rapport de la valeur monétaire de ce salaire (S) au prix monétaire de cet objet (A).

Le prix réel au salarial d'un objet (A) par rapport à un salaire (S) quant à lui, est un rapport du prix monétaire de l'objet (A) à la valeur monétaire du salaire(S), ce prix et ce salaire étant relevés à la même époque et dans un même pays (Jean et Jacqueline FOURASTIE, 1997, p.58.).

2.3. Calcul du pouvoir d'achat et du prix salarial

Dans le calcul du pouvoir d'achat, les éléments ci – après, entrent en ligne : tout d'abord, le salaire mensuel qui est libellé en unité monétaire ; ensuite, le prix du produit ou service qui doit être aussi libellé en unité monétaire. En effet, comme nous l'avons dit précédemment dans d'autres paragraphes, le pouvoir d'achat n'est qu'un rapport entre le salaire et le prix monétaire de l'objet acheté ou désiré.

La définition idéale du pouvoir d'achat peut donc s'exprimer par la formule suivante :

$$\text{Pouvoir d'achat} = \frac{\text{Salaire}}{\text{prix}}$$

Où Salaire (S) est une somme libellé en monnaie, somme fixe si l'on désire mesurer le pouvoir d'achat de la monnaie ou, au contraire variable égale au revenu au salaire de la catégorie socio – professionnelle dont on désire suivre le pouvoir d'achat.

Par contre, la formule du prix réel au prix salarial correspond à l'inverse de la forme du pouvoir d'achat. Elle s'exprime de la manière suivante :

$$\text{prix réel} = \frac{\text{prix}}{\text{Salaire}}$$

2.4. Personnel du corps académique et scientifique¹

Est membre du corps académique et scientifique, tout membre du personnel nommé à l'un des grades de la hiérarchie.

Le personnel académique se compose d'un corps enseignant et d'un corps non enseignant. Le corps enseignant comprend : les Professeurs ordinaires ; les Professeurs et les Professeurs Associés. Les corps non enseignants, par contre, comprend : les conservateurs en chef, les Bibliothécaires en chef, les Directeurs de Recherche, les conservateurs en chef – adjoint, les Bibliothécaires en chef – adjoint, les Maîtres de recherche, les conservateurs principaux, les bibliothécaires principaux, les chargés de recherche, les Assistants de recherche et les Attachés de Recherches.

Le personnel scientifique se compose d'un corps enseignant et d'un corps non enseignant. Le corps enseignant comprend : les chefs de Travaux ; les chargés d'enseignement ; les Assistants de pratiques professionnelles, les chargés de pratique professionnelle. Le corps non enseignant comprend : les conservateurs de 1^{ère} et 2^{ème} classe ; les bibliothécaires de 1^{ère} et 2^{ème} classe ; les Assistants de recherche.

III. METHODOLOGIE

Dans cette section, il sied de développer la méthodologie utilisée dans ce travail, c'est – à – dire de la population cible, les techniques de collecte des données et enfin, la méthode de traitement.

3. 1. Population cible

La population d'étude c'est l'univers constitué des éléments ou individus susceptibles de livrer les informations à propos du phénomène appréhendé.

Selon Mucchelli, la population est l'ensemble de groupes humains concernés par les objectifs de l'enquête (MUCHELLI, R.,1971, p.16).

Pour cette investigation, il convient de signifier que la population cible est constituée du personnel académique et scientifique enseignants du secteur public pris en charge par le gouvernement en prime institutionnelle et en traitement (salaire de base).

3. 2. Collecte des données

La collecte des données est une phase indispensable de la recherche et s'inscrit de ce fait dans l'ensemble des objectifs et des dispositifs méthodologiques du travail.

Pour cette recherche utilise les données secondaires obtenues à partir de listing de paie et des rapports annuels de service de l'économie. En d'autre terme, ces données ont été obtenues des grilles des primes institutionnelles et des grilles des salaires de base, pour ce qui est du salaire des enseignants (via le Bureau du Budget de l'Hôtel de Ville de Butembo) et des rapports annuels du Bureau Urbain de l'économie, pour ce qui est des informations concernant les prix des produits et les quantités de ces produits offerts sur le marché de Butembo.

Cela étant, les institutions concernées par notre investigation sont celles de Butembo et environ dans lesquelles, certains enseignants sont pris en charge en prime institutionnelle et en traitement de la fonction publique octroyés par le gouvernement.

3.3. Méthodologie d'analyse des données

Dans le cadre de cette recherche, la méthode inductive est celle qui a été utilisée. Pour appliquer cette méthode, nous avons recouru à l'approche quantitative appuyée par l'outil statistique qui nous a permis d'analyser les données.

IV. ANALYSE DE L'INFLUENCE DE L'INDICE DE PRIX A LA CONSOMMATION SUR L'INDICE DU SALAIRE ET SUR L'INDICE DU POUVOIR D'ACHAT

Dans cette section, il est question, de déterminer le salaire du personnel académique et scientifique par catégorie et par grade, de montrer l'évolution des prix et des produits de première nécessité en ville de Butembo. En fin, une étude corrélative entre l'indice de prix à la consommation, l'indice du salaire moyens et l'indice du pouvoir d'achat est réalisée, dans cette section.

¹ Ordonnance N°81-160 du 07 octobre 1981 portant statut du personnel de l'enseignement supérieur et Universitaire de la République du Zaïre, p.6 et 7.

4.1. Détermination du salaire des enseignants de l'ESU du secteur public

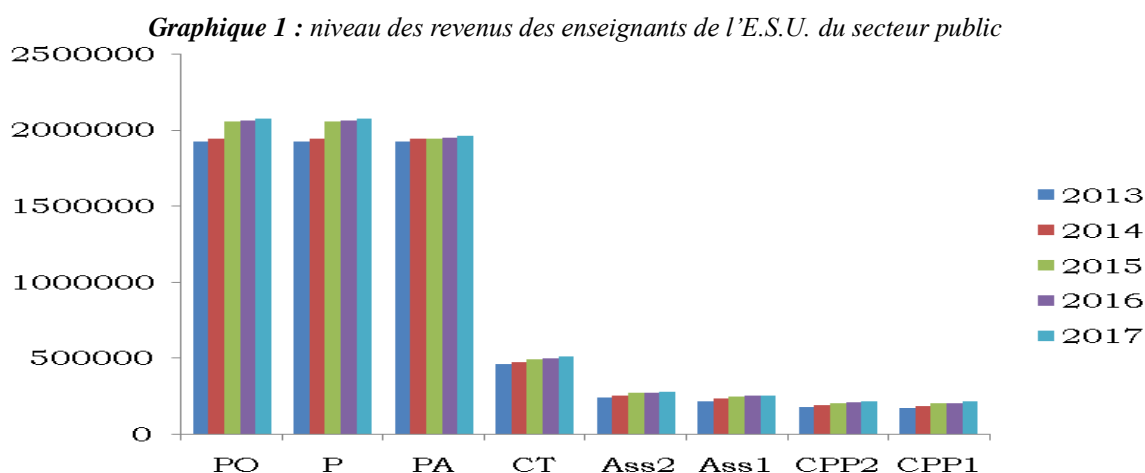
Le salaire étant une somme annuelle ou mensuelle perçue par une personne, soit à titre de rente, soit à titre de rémunération de son activité ou de sa prestation, dans ce travail sont pris en compte pour la formulation du salaire des enseignants de l'ESU du Secteur public, la prime institutionnelle et le salaire de base (le traitement) reçus du gouvernement pour le personnel de la fonction publique, pour leur caractères permanents. Ainsi, sont exclus de nos analyses, les honoraires et les autres avantages reçus par des enseignants, ces éléments n'étant permanents et uniformes dans les institutions publiques.

Pour déterminer le salaire du personnel académique et scientifique enseignant, il revient de déterminer la prime institutionnelle et le salaire de base(soit le traitement) :

- L'évolution des primes institutionnelles des enseignants est présentée en annexe 1 (cf. Tableau 1 : *Grille des calculs de la prime institutionnelle nette mensuelle*). De ce tableau de la prime institutionnelle, il s'observe que le personnel académique touche une prime institutionnelle moyenne mensuelle de loin supérieure à celle du personnel scientifique d'autant qu'il est considéré comme le pilier de l'enseignement. Cependant, les frais de tenu de compte moyens, pour les opérations financières, sont uniformes tant pour le personnel académique que scientifique et ne varient pas au fil du temps ;

- L'évolution du traitement ou salaire de base des enseignants est retracé en annexe 2 (cf. Tableau 2 : *Grille des salaires de base net moyen mensuel des enseignants de l'ESU*). De ce tableau, il s'observe que le personnel académique touche un salaire de base mensuel légèrement supérieur à celui du personnel scientifique. Cela étant, le salaire (Revenu) moyen mensuel des enseignants est trouvé en additionnant le salaire de base net et la prime institutionnelle en tableau annexe 3 (cf. Tableau 3 : *Calculs du revenu moyen mensuel des enseignants de l'ESU par grade*). Ainsi, notre investigation ne tient pas compte des honoraires et autres avantages que touchent les enseignants étant donné de leur caractère du non respect de l'intervalle régulier de la mensualité et de particularité organisationnelle de chaque institution. En plus, signalons que la plupart d'enseignant de Butembo ne touche pas jusque là le traitement c'est-à-dire n'est pas mécanisé, bien que ces enseignants peuvent détenir même des numéros matricules.

La situation du revenu moyen mensuel des enseignants peut se présenter graphiquement de la manière ci-après :



L'observation de ce graphique laisse à constater que le revenu du Professeur (P) est presque confondu à celui du Professeur Ordinaire(PO) et légèrement supérieur à celui du Professeur Associé (PA). Aussi, le revenu de l'Assistant du 2^{ème} mandant est légèrement supérieur à celui de l'Assistant du 1^{er} mandant, il en est de même du revenu pour le Chargé des Pratiques Professionnelles du deuxième mandant (CPP2) qui est légèrement supérieur à celui Chargé des Pratiques Professionnelles du premier mandant (CPP1).

4.2. Etude évolutive des quantités moyennes et des prix moyens trimestriels des produits de première nécessité sur le marché local de Butembo

Présentons d'abord le tableau des quantités moyennes trimestrielles des produits de premières nécessités sur le marché local de Butembo, cela de 2013 à 2017 et le tableau des prix moyens trimestriels des produits de première nécessité pratiqués sur le marché de Butembo pour la période considérée.

Notons que les quantités sont représentées par un X tandis que les prix sont représentés par un Y.

Ainsi : X

(1,...12) Quantités moyennes des produits courants par kilogramme, par litre, par seau, par barre, par boîte...

Y(1,...12) prix moyens des produits de premières nécessités en unité monétaire (Francs Congolais)

• **De X_1 - X_5 produits agricoles**

X_1 : Cossettes de manioc (par seau)

X_2 : Riz local (en kilogramme)

X_3 : Haricots (en Kilogramme)

X_4 : Oignon (en Kilogramme)

X_5 : maïs en graines (par seau)

X_6 : Pomme de terre

• **De X_7 - X_{11} produits manufacturés**

X_7 : Huile de palme (par litre)

X_8 : Savon SAÏBU (par Barre)

• **X_9 : Poissons salés (par Kilogramme).**

Tableau 4 : Quantités moyennes trimestrielles des produits de premières nécessités enregistrés sur le marché local de Butembo de 2013 – 2017

Variable		X_1	X_2	X_3	X_4	X_5	X_6	X_7	X_8	X_9
Trimestre										
2013	1	9520,33	4642	7 106,67	55 889,33	3 511,33	12 182,67	14 253,67	1 009,33	151 890,00
	2	10109,67	4466	7 124,67	54 365,67	3 326,00	11 881,67	12 801,00	668,33	230 130,00
	3	9614	4571,33	7 060,33	42 760,33	3 541,33	10 458,00	12 009,67	1 002,00	132 556,33
	4	9309	4692,33	7 288,33	32 580,00	3 764,67	9 361,00	12 884,00	668,67	223 076,00
2014	1	9424	5031,33	7 513,00	33 713,67	2 933,00	9 219,67	12 621,33	668,00	233 404,33
	2	9400,33	4 543,67	7 856,00	55 270,00	2 374,00	9 362,00	49 719,33	0	198 075,00
	3	9588,67	4 287,00	8 395,33	55 921,33	2 373,67	9 175,33	12 866,67	671,67	144 926,00
	4	9525,33	4 352,33	9 014,00	55 343,33	2 494,67	5 738,00	6 177,00	0	199 383,33
2015	1	8930,33	6 150,67	8 088,33	55 590,00	2 363,33	4 007,67	2 135,67	1 166,67	184 190,00
	2	8841	5 481,67	7 494,00	63 260,00	2 643,33	3 838,00	2 203,00	766,67	188 546,67
	3	8902,67	4 556,33	7 213,67	55 056,33	2 410,67	4 054,33	2 361,33	751,67	130 640,00
	4	8566	3 385,00	7 341,33	55 775,00	2 591,00	4 064,33	2 280,00	360,00	165 999,67
2016	1	8883,5	5 116,33	7 548,33	53 643,33	2 353,00	4 396,67	2 058,00	924,00	131 331,67
	2	8488	4 244,00	7 352,33	52 558,67	2 567,33	3 489,00	2 110,33	622,33	126 235,33
	3	8312,33	3 894,67	7 174,67	45 218,00	2 493,00	3 790,00	1 891,00	350,00	112 546,67
	4	8184	4 079,00	7 278,67	52 716,33	2 712,33	3 596,67	1 831,67	667,00	95 168,67
2017	1	7945,5	3 629,33	7 682,00	46 219,00	2 187,33	3 777,33	1 129,67	501,67	127 847,78
	2	8012,67	3 362,00	6 701,00	49 473,33	2 146,67	3 617,67	1 390,00	0	186 984,45
	3	7154,67	2 742,33	6 469,00	43 200,67	1 970,67	3 350,33	1 722,00	391,67	121 789,67
	4	6588,67	3 878,00	6 895,67	53 104,00	1 756,33	3 226,67	1 468,67	0	146 618,44

Source : Bureau Urbain de l'économie de Butembo

De la lecture de ce tableau ci-haut, portant sur les quantités moyennes trimestrielles des produits de première nécessité sur le marché local de Butembo, nous remarquons que ces quantités fluctuent à la baisse. Cette baisse des quantités des produits agricoles pourrait être plus par la situation sécuritaire prévalu dans les localités qui approvisionnent Butembo en vivre. Aussi, l'état de délabrement des routés de dessertes agricoles serait une autre cause de la baisse des quantités agricoles sur le marché local de Butembo.

Tableau 5 : Evolution trimestrielle moyenne des prix des produits de première nécessité 2013 – 2007

Variable		Y_1	Y_2	Y_3	Y_4	Y_5	Y_6	Y_7	Y_8	Y_9
Trimestre										
2013	1	5 333,33	1 100,00	650,00	366,67	433,33	2 790,00	600,00	883,33	1 600,00
	2	5 500,00	1 000,00	600,00	533,33	433,33	2 790,00	616,67	800,00	1 600,00
	3	4 166,67	883,33	600,00	716,67	400,00	3 000,00	633,33	900,00	1 666,67
	4	3 933,33	900,00	633,33	833,33	466,67	3 000,00	600,00	900,00	1 600,00
2014	1	3 500,00	866,67	600,00	700,00	366,67	2 833,33	500,00	800,00	1 700,00
	2	3 000,00	966,67	600,00	766,67	323,33	3 000,00	500,00	883,33	1 700,00
	3	2 933,33	1 000,00	633,33	433,33	350,00	3 000,00	516,67	800,00	1 733,33
	4	2 961,90	1 000,00	633,33	550,00	350,00	3 533,33	600,00	800,00	1 750,00
2015	1	2 933,33	816,67	566,67	566,67	316,67	3 333,33	500,00	800,00	1 600,00
	2	2 766,67	900,00	700,00	933,33	333,33	3 333,33	533,33	783,33	1 500,00
	3	2 666,67	900,00	800,00	700,00	326,67	3 166,67	533,33	783,33	1 500,00
	4	2 809,52	900,00	700,00	833,33	300,00	3 400,00	533,33	783,33	1 666,67
2016	1	2 866,67	783,33	600,00	1 033,33	300,00	3 733,33	500,00	850,00	1 650,00
	2	2 833,33	933,33	733,33	1 833,33	333,33	3 766,67	500,00	816,67	1 683,33

2017	3	4 000,00	866,67	583,33	2 500,00	333,33	3 666,67	400,00	783,33	1 800,00
	4	4 342,86	1 100,00	700,00	883,33	350,00	3 966,67	500,00	833,33	1 733,33
	1	3 666,67	933,33	800,00	300,00	433,33	3 666,67	650,00	950,00	1 633,33
	2	6 000,00	1 183,33	916,67	700,00	566,67	4 000,00	633,33	1 066,67	1 900,00
	3	7 666,67	1 433,33	1 200,00	1 133,33	716,67	4 666,67	766,67	1 166,67	2 233,33
	4	7 666,67	1 500,00	1 200,00	2 100,00	833,33	5 333,33	1 000,00	1 266,67	2 500,00

Source : Bureau Urbain de l'économie de Butembo

Des informations du tableau ci-haut, nous constatons une augmentation de prix de produits de première nécessité choisis. A notre avis, cette flambée du prix peut avoir une incidence sur le revenu et par conséquent sur le pouvoir d'achat de consommateur que nous avons sélectionnés et donc les enseignants de l'E.S.U. du secteur public. Cette réalité reste vérifiée dans les analyses qui suivent.

Cela étant, il importe de bien cerner l'évolution et la variation dans la hausse des prix des produits de première nécessité sur le marché local de Butembo. Les indices de prix de LASPEYRES, de PAASCHE et FISHER nous sont utiles à cet effet.

4.4. Calcul de l'indice de prix à la consommation(IPC)

Dans cet article, nous faisons usage respectivement de la formule de l'indice de prix à la consommation de LASPEYRES (avec la pondération à l'aide de l'époque de base) et celle dite de PAASCHE (avec la pondération à l'aide de l'époque courante). Les inconvénients de l'une et de l'autre formule des indices précédents s'anéantissent par l'application la formule dite de l'IRVING FISHER qui est la moyenne géométrique de l'indice de LASPEYRES et celui de PAASCHE. Ces indices sont des indices synthétiques.

Tableau 6 : Evolution des indices des prix à la consommation

ANNEES	Indices		P t/l(p)	L t/l(p)	F t/l(p)
	Trimestres				
2013	1		100	100	100
	2		76,99	100,85	88,12
	3		108,70	94,26	101,22
	4		79,42	93,53	86,19
2014	5		70,71	86,26	78,10
	6		65,37	85,34	74,69
	7		86,08	82,87	84,46
	8		78,16	88,53	83,18
2015	9		78,60	83,11	83,22
	10		78,01	85,65	81,74
	11		98,73	82,70	90,36
	12		89,27	86,69	87,97
2016	13		106,74	89,53	97,76
	14		121,23	97,65	108,80
	15		150,73	108,55	127,91
	16		153,23	104,74	126,68
2017	17		121,57	94,74	107,32
	18		121,51	123,33	122,42
	19		208,30	152,53	178,25
	20		196,19	170,10	182,68

Source : nos calculs à partir des données du tableau 4 et 5.

Légende : P _{t/l(p)} : indice de prix de PAASCHE de la période courante t, p de base l ;

L _{t/l(p)} : indice de prix de LASPEYRES de la période courante, p de base l ;

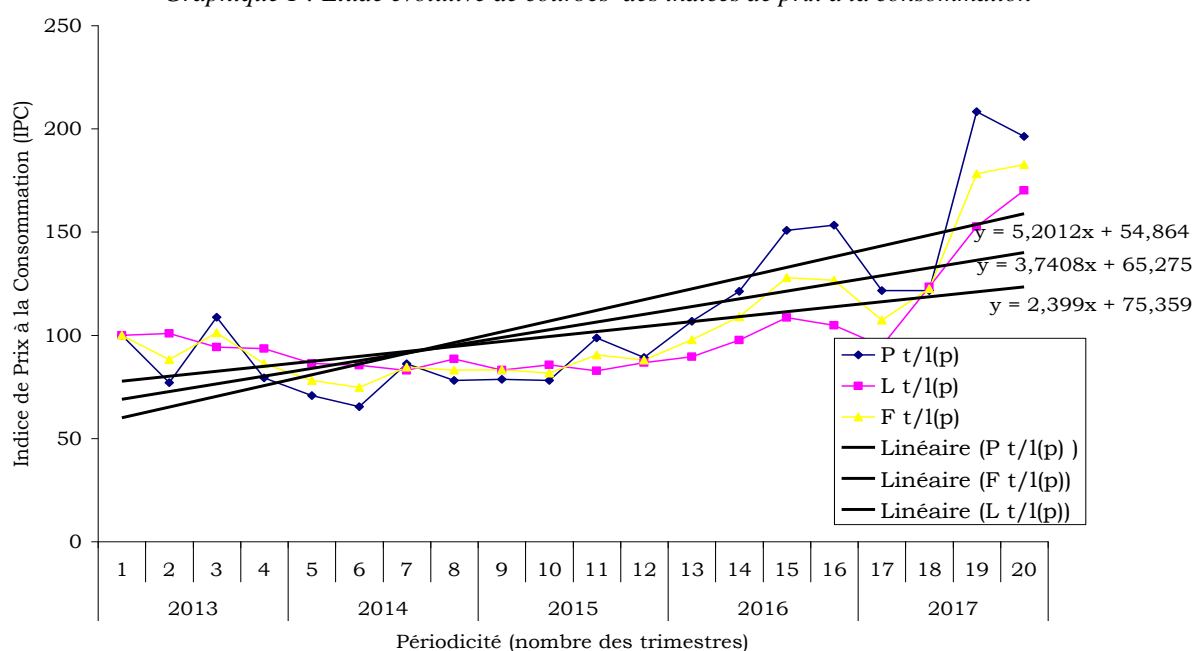
F _{t/l(p)} : indice de prix de FISHER de la période courante, p de base l.

Les observations suivantes sont vérifiables :

1. En général, le niveau des prix a évolué à la hausse pour les 5 ans ;
2. L'augmentation est plus sensible au quatrième trimestre de l'année 2017 (dernière année de notre étude) ; l'indice du prix à la consommation est passé de 121,51 à 208,30 d'après l'indice de PAASCHE ;
3. La dernière année (2017) a connu une augmentation sensible d'indice à son quatrième trimestre, pour les trois indices de prix à la consommation calculés (PAASCHE, LASPEYRES, FISHER).

La situation du tableau ci – haut portant sur les calculs les indices peut se visualisé mien sur le graphique ci – dessous :

Graphique 1 : Etude évolutive de courbes des indices de prix à la consommation



Au regard à ce graphique, nous constatons que les courbes des indices de prix évoluent en dents de scie. Cependant, il revient de constater que les courbes sont ainsi représentées $P_{t/l(p)} > F_{t/l(p)} > L_{t/l(p)}$ sauf pour les 2 premiers trimestres ; aussi, excepté du quatrième, cinquième et sixième trimestre où les courbes représentent une situation contraire c'est – à – dire $P_{t/l(p)} < L_{t/l(p)} < F_{t/l(p)}$.

Partant des droites de tendance des indices calculés ci-haut, nous constatons que pour l'indice de LASPEYRES avec la droite de tendance $Y = 2,399x + 75,359$; Ceci prouve qu'il y a eu une évolution croissante des indices des prix à la consommation avec une augmentation en moyenne de 2,399 par trimestre. Selon FISHER, nous avons trouvé une droite de tendance $Y = 3,57408x + 65,275$ qui explique qu'il y a eu une évolution croissante des indices du prix à la consommation avec une augmentation en moyenne de 3,57408. En fin, selon PAASCHE, nous avons également constaté une droite de tendance $Y = 5,2012x + 54,864$ qui montre qu'il y a eu une évolution croissante des indices des prix à la consommation avec une augmentation trimestrielle moyenne de 5,2012.

En outre de ce graphique, il convient de constater que le prix a subi une hausse sensible. Cette hausse des prix aurait un impact négatif sur le pouvoir d'achat de consommateur de produits de première nécessité.

En effet, la hausse généralisée de prix des produits de première nécessité effrite et effondre le pouvoir d'achat du revenu dont dispose les ménages de la population considérée par notre étude. Cette hausse rend pauvre les consommateurs œuvrant dans le secteur public de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.

4.5. Etude corrélative entre indice de prix à la consommation et indice du pouvoir d'achat

Il est d'emblée de passer dans ce paragraphe, à l'étude corrélative entre l'indice de prix à la consommation et le pouvoir d'achat (revenu réel).

4.5.1. Indice de revenu moyen annuel

Dans ce paragraphe, nous analysons l'indice de revenu moyen annuel. Avant de passer au calcul de l'indice du revenu moyen, il convient de présenter le revenu moyen annuel des enseignants par grade.

Tableau 7 : Détermination du revenu moyen annuel des enseignants

GRADE	2013	2014	2015	2016	2017
Professeur ordinaire (PO)	23092140	23274612	24654252	24699864	24904272
Professeur (P)	23092140	23274612	24654252	24699864	24864192
Professeur associé (PA)	23074152	23256624	23314788	23360400	23484648
chef de travaux (CT)	5495604	5676816	5891292	5934492	6090780
Assistant du 2 ^{ème} mandant (Ass2)	2839716	3018792	3215640	3241800	3348612

Assistant du 1 ^{er} mandant(Ass1)	2587476	2764020	2959344	2980764	3047400
CPP2	2117136	2258376	2447472	2494464	2581392
CPP1	2063712	2201868	2389032	2442876	2528640

Source : informations constituées à partir du tableau 3.

Les montants de ce tableau 10 ont été obtenus en multipliant le revenu moyen mensuel par 12, nombre total de mois que renferme l'année, par catégorie d'enseignant et par an.

Le revenu moyen annuel étant connu, il revient alors de calculer l'indice du revenu.

Cet indice est obtenu par la formule de l'indice élémentaire du revenu, à la période n par rapport à la période 0, est le rapport :

$$I_r = \frac{R_n}{R_o} \times 100 \quad \text{où } R_n : \text{indice élémentaire du revenu à la période n}$$

R_o : indice élémentaire du revenu à la période 0

Tableau 8 : Indice de revenu moyen annuel (salaire)

Années \ Grade	2013	2014	2015	2016	2017
Personnel Académique					
Professeur Ordinaire	100	100,79	106,76	106,97	107,85
Professeur	100	100,79	106,76	106,83	107,67
Professeur Associé	100	100,79	101,04	101,24	101,78
Personnel Scientifique					
Chef de Travaux	100	103,29	107,20	107,98	110,83
Assistant2	100	106,31	113,24	114,15	117,92
Assistant1	100	106,82	114,37	115,20	117,77
CPP2	100	106,67	115,60	117,82	121,93
CPP1	100	106,69	115,76	118,37	122,53

Source : nos calculs à partir du tableau n° 7.

Il ressort de ce tableau que l'indice de revenu moyen a subi une légère augmentation au cours de notre période d'étude. Cette situation s'explique par une augmentation du revenu nominal des enseignants mais qui serait moins proportionnelle à la fluctuation du prix sur le marché. Aussi, de cette augmentation moins significative, il se pourrait que les taux de change affectent négativement le revenu de ménages c'est – à – dire des enseignants leur le revenu exprimé en dollar américain. Cela étant, il revient donc de calculer l'indice de prix à la consommation pour déterminer, dans la suite, le pouvoir d'achat de l'enseignant.

4.5.2. Indice de prix moyen annuel à la consommation

L'indice de prix moyen annuel joue un rôle capital dans ce travail car c'est une des variables parmi celles qui nous permettent de formuler un jugement de valeur au niveau de l'analyse corrélative entre les prix des produits et le revenu des ménages en étude. Signalons que nous considérons, pour le calcul de l'indice du prix moyen annuel, l'indice de FISHER vu que cette dernière constitue une moyenne géométrique de l'indice de PAASCHE et celui de LASPEYRES.

Tableau 9 : Indice de prix moyen annuel à la consommation

Années \ Indice	2013	2014	2015	2016	2017
Indice de prix moyen	100	85,33	91,41	122,80	157,29

Source : nos calculs à partir du tableau 9.

Du résultat de ce tableau, nous constatons une évolution croissante de l'indice de prix moyen annuel à la consommation. Cet indice de prix à la consommation a connu une forte augmentation à 2016 et 2017.

4.5.3. Etude évolutive de l'indice du pouvoir d'achat

Rappelons, au sens large que le pouvoir d'achat peut se définir comme étant la possibilité que possède un agent économique pour se procurer des biens et services nécessaires à la vie humaine avec une quantité déterminée de la monnaie. Ainsi dans ces points, nous calculons l'indice de pouvoir d'achat en nous servant de deux variables qui sont l'indice de prix à la consommation et l'indice du revenu c'est – à – dire que l'indice de pouvoir d'achat est trouvé en faisant un rapport de ces deux variables. Ce rapport peut être représenté par la

formule suivante : $I_{pa} = \frac{I_r}{I_p}$. Ces symboles I_r, I_p, I_{pa} représentent respectivement l'indice de revenu, l'indice de prix à la consommation et enfin, l'indice du pouvoir d'achat.

Tableau 10 : Indice de prix, de revenu et du pouvoir d'achat

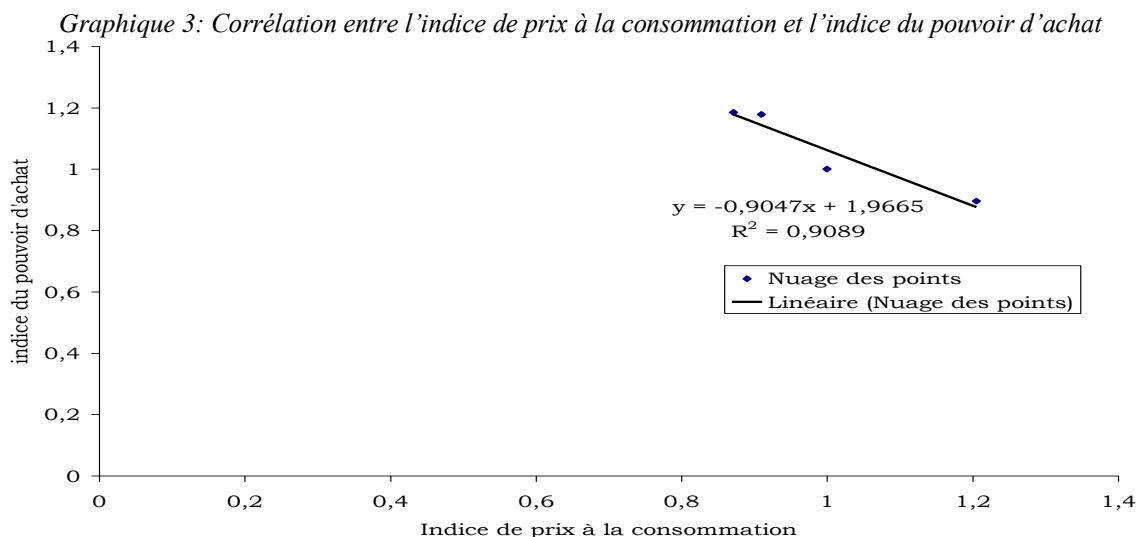
Année Grade	Indices	2013	2014	2015	2016	2017
Personnel Académique						
PO	Indice de revenu	1	100,79	106,76	106,97	107,85
	Indice de prix	1	85,33	91,41	122,80	157,29
	Indice du pouvoir d'achat	1	1,1811	1,1679	0,8855	0,6857
P	Indice de revenu	1	100,79	106,76	106,83	107,67
	Indice de prix	1	85,33	91,41	122,80	157,29
	Indice du pouvoir d'achat	1	1,1811	1,1679	0,8843	0,6845
PA	Indice de revenu	1	100,79	101,04	101,24	101,78
	Indice de prix	1	85,33	91,41	122,80	157,29
	Indice du pouvoir d'achat	1	1,1811	1,1053	0,8381	0,6471
Personnel Scientifique						
CT	Indice de revenu	1	103,29	107,20	107,98	110,83
	Indice de prix	1	83,33	91,41	122,80	157,29
	Indice du pouvoir d'achat	1	1,2104	1,1727	0,8939	0,7046
As2	Indice de revenu	1	106,31	113,24	114,15	117,92
	Indice de prix	1	83,33	91,41	122,80	157,29
	Indice du pouvoir d'achat	1	1,2458	1,2388	0,9449	0,7497
As1	Indice de revenu	1	106,82	114,37	115,20	117,77
	Indice de prix	1	83,33	91,41	122,80	157,29
	Indice du pouvoir d'achat	1	1,2518	1,2512	0,9381	0,7487
CPP2	Indice de revenu	1	106,67	115,60	117,82	121,93
	Indice de prix	1	83,33	91,41	122,80	157,29
	Indice du pouvoir d'achat	1	1,2500	1,2646	0,9594	0,7752
CPP1	Indice de revenu	1	106,69	115,76	118,37	122,53
	Indice de prix	1	83,33	91,41	122,80	157,29
	Indice du pouvoir d'achat	1	1,2503	1,2664	0,9639	0,7790

Source : nos calculs à partir des tableaux n° 8 et 9.

De ce tableau, il ressort que l'indice de prix et celui du revenu évoluent à la hausse. Cependant, l'indice du prix moyen à la consommation évolue plus proportionnellement que celui du revenu et par conséquent, l'indice du pouvoir d'achat évolue à la baisse. Cela étant, nous concluons que l'indice du pouvoir d'achat diminue plus sensiblement au fil du temps vu que le prix des produits de première nécessité augmente à pas de géant dans les temps tandis que l'évolution de revenu des enseignements est lente. Pour tester les sens de l'évolution de l'indice de prix à la consommation par rapport au sens que prend l'indice du pouvoir d'achat, il sied de vérifier leur corrélation.

4.4.5. Etude corrélative entre l'indice de prix à la consommation et l'indice du pouvoir d'achat

Toute chose restant égale par ailleurs, partant des informations concernant le grade du Chef de Travaux, ce dernier considéré comme le grade qui tend vers le personnel académique et le plus élevé parmi les grades du personnel scientifique, Il est question dans ce point de tester la relation existante entre l'indice de prix à la consommation et l'indice du pouvoir d'achat.



De ce graphique, nous constatons que la droite de régression est décroissante. La pente de la droite de tendance étant négative. En outre, partant du coefficient de détermination nous constatons que l'indice de prix à la consommation explique à 90,89% la diminution de l'indice de pouvoir d'achat. Ainsi, pour juger de la présomption d'une corrélation négative qui existerait entre ces deux variables, il convient de tester le coefficient de corrélation.

Le test de signification de liaison entre l'indice de prix et l'indice de pouvoir d'achat se construit de la manière ci-dessous :

1° Hypothèses

H_0 : l'indice de prix n'influence pas négativement le niveau de l'indice de pouvoir d'achat

H_a : l'indice de prix influence négativement le niveau de l'indice de pouvoir d'achat

2° Seuil de signification, $\alpha = 5\%$

3° Statistique : T de Student

4° Règle de décision : rejet de H_0 si $T_{cal} > T_{th} \left(\frac{\alpha}{2}, n - 2 \right)$

5° Calcul $T_{cal} = r \frac{\sqrt{n - 2}}{\sqrt{1 - r^2}}$

$$T_{cal} = 0,95336247042 \frac{\sqrt{5 - 2}}{\sqrt{1 - 0,9089}} = 5,47090899442$$

6° Nous remarquons que $T_{cal} = 5,47090899442 > T_{th} = 3,182$. Ainsi, nous rejetons H_0 et concluons que l'indice de prix influence négativement le niveau de l'indice de pouvoir d'achat. En d'autre terme lorsque l'indice de prix à la consommation augmente celui du pouvoir d'achat des enseignants de l'E.S.U. diminue c'est-à-dire que l'indice de pouvoir d'achat évolue dans le sens contraire de celui de l'indice de prix.

V. CONCLUSION

Nous ne prétendons pas élaborer une théorie sur la thématique des fluctuations des prix de produits de première nécessité et leur impact sur le revenu du personnel de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (E.S.U). Cet article se veut contribuer à la compréhension et à l'intériorisation du phénomène lié aux fluctuations des prix et leur impact sur le revenu du personnel de l'E.S.U.

Pour atteindre notre objectif, nous nous sommes servis de la méthode inductive. Pour appliquer cette méthode, nous avons fait recours à l'approche quantitative appuyée par l'outil statistique qui nous a permis d'analyser les données. Les techniques utilisées ont été celle documentaire qui nous a servis, à part la constitution de la théorisation, à la collecte des données secondaires et celle d'entretien qui nous a permis d'acquérir les données et opinions relatives à notre sujet auprès des enquêtés.

A l'issue de nos investigations, nous avons aboutit au résultat selon lequel l'indice du prix moyen à la consommation évolue plus que proportionnellement à celui du revenu et par conséquent, l'indice du pouvoir d'achat évolue à la baisse. Partant du résultat de l'étude corrélatrice entre l'indice de prix à la consommation le revenu des enseignants de l'E.S.U. en ville de Butembo, nous concluons que l'indice du pouvoir d'achat diminue plus sensiblement au fil du temps vu que les prix des produits de première nécessité augmentent à pas de géant dans les temps tandis que l'évolution du revenu des enseignements est lente.

Enfin, nous pensons avoir vérifié la question de notre problématique. Cependant, nous ne prétendons pas avoir épuisé le sujet. C'est pourquoi, nous laissons aux chercheurs ultérieurs la latitude de nous compléter en approfondissant l'étude l'indice de la fluctuation de prix des produits des premières nécessités et son impact sur le revenu du personnel académique, scientifique et administratif de l'E.S.U. du secteur tant public que privé.

BIBLIOGRAPHIE

- [1]. AHMED SILEM, ALBERTINI, JM. et Alli (1989), lexique d'économie, 3ème éd. Dalloz, Paris,
- [2]. AMBAISO SENGINA(1999-2000)., Etude de la variation des prix des certains produits vivriers de consommation courante à Butembo : cas de cossettes de manioc et haricots, TFC inédit, FSEG, UCG,
- [3]. BREMON, J.(1981), Dictionnaire économique et social, éd. Hatier, Paris,
- [4]. BREMON, J. M et SALORT M. (1986), Initiation à l'économie, les concepts de base, les techniques, les grands économistes, éd. Hatier, Paris, ,
- [5]. *Encyclopédia Universallis corpus I* (1995), Paris,
- [6]. Jean et Jacqueline FOURASTIE (1997), , *Pouvoir d'achat, prix et salaire*, éd. Gallimard, Paris,
- [7]. LAROUSSE (1975), Dictionnaire encyclopédique d'enseignement, librairie Larousse, Paris,
- [8]. NSHUE MOKIME Alexandre, Théories de la croissance et des fluctuations économiques, partie II : Les fluctuations économiques, cours inédit, Première licence, Faculté d'Administration des affaires et de Sciences économiques, Université Protestante au Congo, 2011-2012,
- [9]. NZANZU ISE-KALAMIRE Audace (Mars 2018), Statistique descriptive, cours inédit, G1 Gestion Informatique, ISC/Btembo,
- [10]. Ordonnance N°81-160 du 07 octobre 1981 portant statut du personnel de l'enseignement supérieur et Universitaire de la République du Zaïre, p.6 et 7.
- [11]. SALLES, P.(1974), *La vie économique*, tome 2, éd. André casteilla, Paris ,
- [12]. WAUTHY, E. (1964), Principes de l'économie politique, éd. La Procure, Namur,
- [13]. MUCCHELLI, R.(1971), *Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale*, éd. PUF, Paris, ,

Annexe

Tableau 1 : Grille des calculs de la prime institutionnelle nette mensuelle

GRADE	2013			2014			2015			2016			2017		
	Prime Brut	Frais TC	Net à payer	Prime Brut	Frais TC	Net à payer	Prime Brut	Frais TC	Net à payer	Prime Brut	Frais TC	Net à payer	Prime Brut	Frais TC	Net à payer
<i>Personnel Académique enseignant</i>															
Professeur ordinaire (PO)	1851236	3348	1847888	1851236	3348	1847888	1966206	3348	1962858	1966206	3348	1962858	1966206	3348	1962858
Professeur (P)	1851236	3348	1847888	1851236	3348	1847888	1966206	3348	1962858	1966206	3348	1962858	1966206	3348	1962858
Professeur associé (PA)	1849737	3348	1846389	1849737	3348	1846389	1854584	3348	1851236	1854584	3348	1851236	1854584	3348	1851236
<i>Personnel scientifique enseignant</i>															
chef de travaux (CT)	389787	3348	386439	389787	3348	386439	407660	3348	404312	407660	3348	404312	407660	3348	404312
Assistant deux(Ass2)	174174	3348	170826	174174	3348	170826	190578	3348	187230	190578	3348	187230	190578	3348	187230
Assistant un mandant(Ass1)	153940	3348	150592	153940	3348	150592	170217	3348	166869	170217	3348	166869	170217	3348	166869
CPP2	121357	3348	118009	121357	3348	118009	137115	3348	133767	137115	3348	133767	137115	3348	133767
CPP1	118256	3348	114908	118256	3348	114908	133853	3348	130505	133853	3348	130505	133853	3348	130505

Source : Listings (grilles) de paie obtenus des Bureaux du Budget et de la fonction publique de la Mairie de Butembo

Frais TC : Frais de tenu de compte ; Net à payer : prime brute mensuelle déduit de frais de tenu de compte

Tableau 2 : Grille des salaires de base net moyen (mensuel) des enseignants de l'ESU

GRADE	2013			2014			2015			2016			2017		
	SB Brut	Frais TC	Net à payer	SB Brut	Frais TC	Net à payer	SB Brut	Frais TC	Net à payer	SB Brut	Frais TC	Net à payer	SB Brut	Frais TC	Net à payer
<i>Personnel Académique enseignant</i>															
Professeur ordinaire (PO)	79832	3375	76457	95038	3375	91663	95038	3375	91663	98839	3375	95464	115873	3375	112498
Professeur (P)	79832	3375	76457	95038	3375	91663	95038	3375	91663	98839	3375	95464	112533	3375	109158
Professeur associé (PA)	79832	3375	76457	95038	3375	91663	95038	3375	91663	98839	3375	95464	109193	3375	105818
<i>Personnel scientifique enseignant</i>															
Chef de Travaux (CT)	74903	3375	71528	90004	3375	86629	90004	3375	86629	93604	3375	90229	106628	3375	103253
Assistant 2mandant (Ass2)	69192	3375	65817	84115	3375	80740	84115	3375	80740	86295	3375	82920	95196	3375	91821
Assistant 1 mandant(Ass1)	68406	3375	65031	83118	3375	79743	83118	3375	79743	84903	3375	81528	90456	3375	87081
CPP2	61794	3375	58419	73564	3375	70189	73564	3375	70189	77480	3375	74105	84724	3375	81349
CPP1	60443	3375	57068	71956	3375	68581	71956	3375	68581	76443	3375	73068	83590	3375	80215

Source : Listings (grilles) de paie obtenus des Bureaux du Budget et de la fonction publique de la Mairie de Butembo

SB Brut : Salaire de Base brut ; Frais TC : Frais de tenu de compte ; Net à payer : Salaire de base brut mensuel déduit de frais de tenu de compte

Tableau 3 : Calculs du revenu moyen (mensuel) des enseignants de l'ESU par grade

GRADE	2013			2014			2015			2016			2017		
	SB Net	Prime nette	Revenu moyen	SB Net	Prime nette	Revenu moyen	SB Net	Prime nette	Revenu moyen	SB Net	Prime nette	Revenu moyen	SB Net	Prime nette	Revenu moyen
Professeur ordinaire (PO)	76457	1847888	1924345	91663	1847888	1939551	91663	1962858	2054521	95464	1962858	2058322	112498	1962858	2075356
Professeur (P)	76457	1847888	1924345	91663	1847888	1939551	91663	1962858	2054521	95464	1962858	2058322	109158	1962858	2072016
Professeur associé (PA)	76457	1846389	1922846	91663	1846389	1938052	91663	1851236	1942899	95464	1851236	1946700	105818	1851236	1957054
chef de travaux (CT)	71528	386439	457967	86629	386439	473068	86629	404312	490941	90229	404312	494541	103253	404312	507565
Assistant du 2 ^{ème} mandant (Ass2)	65817	170826	236643	80740	170826	251566	80740	187230	267970	82920	187230	270150	91821	187230	279051
Assistant du 1 ^{er} mandant (Ass1)	65031	150592	215623	79743	150592	230335	79743	166869	246612	81528	166869	248397	87081	166869	253950
CPP2	58419	118009	176428	70189	118009	188198	70189	133767	203956	74105	133767	207872	81349	133767	215116
CPP1	57068	114908	171976	68581	114908	183489	68581	130505	199086	73068	130505	203573	80215	130505	210720

Source : tableau formé à partir des informations des tableaux n°1 et n°2.

- SB Net : Salaire de Base Net.

NZANZU ISE-KALAMIRE Audace, et. al. “« Fluctuations des prix des produits de première nécessité et leur impact sur le salaire des enseignants de l'E.S.U., cas des Institutions publiques de Butembo ».” *IOSR Journal of Humanities and Social Science (IOSR-JHSS)*, 26(07), 2021, pp. 46-58.